

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie d'un projet de SCIC

Vous trouverez dans cette partie des éléments méthodologiques tirés de l'expérience des organisations sous statut de SCIC dans et hors champ du sport. Construire une organisation sous statut SCIC est une démarche qui nécessite des compétences et une formalisation structurée et qui prend du temps !

LES THÉMATIQUES LES NIVEAUX	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
COMMENT CONDUIRE LE CHANGEMENT	<p>J'AI RENSEIGNÉ L'AUTODIAGNOSTIC QUI M'INVITE À ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LE PROJET. J'AI BESOIN D'UNE PREMIÈRE INFORMATION SUR LE SUPPORT SCIC ET SON MODE ORGANISATIONNEL</p>	<p>LE PRINCIPE DE TRANSFORMER L'ASSOCIATION EN SCIC OU DE CRÉER UNE SCIC DEVIENT MON OBJECTIF ET JE DOIS FORMALISER CELUI-CI</p>	<p>LA SCIC EST CRÉÉE OU EN PASSE DE L'ÊTRE ET JE SOUHAITE AFFINER CERTAINES PARTIES DE L'ORGANISATION</p>
LE RÔLE DE L'ANIMATEUR DE LA DÉMARCHE PROJET	<p>Créer un groupe projet pour dresser l'état des lieux des activités et de leur fonctionnement, préfigurer une organisation SCIC, relever les points susceptibles de freiner ou favoriser le projet.</p>	<p>Identifier le noyau dur des acteurs qui prendront part à la gestion de la SCIC pour affiner le modèle organisationnel Aborder les freins au niveau du rôle des bénévoles et plus largement des salariés, partenaires, adhérents ou usagers.</p>	<p>Élargir l'analyse systémique au territoire pour repérer des opportunités complémentaires, sécuriser des fonctionnements spécifiques (GE/CAE...).</p>
COMMUNIQUER PENDANT LE PROJET	<p>Motivé par la réflexion sur les évolutions du secteur sport, de la structure, l'animateur va mobiliser un groupe de réflexion, organiser les travaux autour de la réalisation du diagnostic de situation, de l'appropriation du statut de SCIC.</p>	<p>L'animateur se transforme en porteur de projet et travaille à la constitution du multi sociétariat en réalisant collectivement l'analyse systémique du territoire et de l'environnement des activités. Il veille à la formalisation des travaux et à leur diffusion interne (membres du groupe, de l'association) et externe (partenaires présents et potentiels).</p>	<p>Le porteur de projet va passer le relais au gestionnaire : il travaille éventuellement à son propre positionnement d'entrepreneur (formation / statut / motivations et valeurs); Il reste garant de la procédure de changement;</p>
EN CAS DE TRANSFORMATION D'ASSOCIATION EN SCIC	<p>Repérer et analyser les différents enjeux portant sur les bénévoles, les dirigeants et acteurs déjà en place. Formaliser un support de communication régulier et de référence, présentant les avancées du projet.</p>	<p>Faire le lien entre le groupe projet et l'ensemble des acteurs (adhérents / usagers / partenaires) Adapter les discours au niveau d'appropriation que chacun a du statut de SCIC et du projet.</p>	<p>Prévoir une manifestation inaugurale. Lancer les travaux dans les collèges, quand ils sont nécessaires.</p>
	<p>Partager les enjeux, la réflexion avec l'ensemble des adhérents Déterminer les enjeux (à maintenir ou à faire évoluer) Préciser l'échéancier de transformation.</p>	<p>Valider la décision de changement en AG. Analyser les impacts éventuels sur le partenariat, le financement, la fiscalité...</p>	<p>Organiser la transformation des ressources propres et du patrimoine, l'évolution de contrats et conventions.</p>

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie d'un projet de SCIC

Pour vous aider dans vos démarches vous pouvez suivre l'échéancier et les fiches méthodologiques ci-après:

[↗ La SCIC pas à pas](#)

[↗ Illustrations de SCIC dans le sport](#)

Vous êtes une personne physique, convaincue de l'intérêt de travailler collectivement pour entreprendre et développer les pratiques sportives ?

Vous pouvez vous inscrire dans une démarche de construction en vous appuyant sur des réseaux d'accompagnement (CAE / URSCOP).

Contactez également les fédérations !

[↗ Le profil de l'entrepreneur sportif](#)

[↗ auto-diagnostic d'opportunité](#)



OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie d'un projet de SCIC

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Construire la SCIC pas à pas

Le choix du statut de SCIC n'induit pas seulement une construction juridique et organisationnelle ; c'est avant tout la formalisation d'une démarche de projet, portée collectivement par des acteurs de statuts différents qui souhaitent mettre en oeuvre un projet de développement économique prenant en compte, à la fois, leurs valeurs d'utilité sociale, et l'intérêt général du territoire dans lequel ils exercent leurs activités.

C'est l'occasion pour les acteurs du sport de se poser des questions sur les enjeux, les fonctionnements et les objectifs qu'ils souhaitent atteindre ;

Clarifier le statut d'usagers des services et d'associés de la coopérative.

- Comment se positionnent les adhérents actuels ?
- Quelles place et responsabilités pour les dirigeants ?
- Comment peuvent évoluer les relations avec les collectivités publiques ?
- Comment optimiser la relation entre bénévoles et salariés au profit de l'intérêt collectif, dans le respect des droits de chacun ?

Définir l'utilité sociale des activités. Cela ne dépend pas du secteur dans lequel elle s'exerce (social/éducation..) mais de la manière dont elle est mise en oeuvre.

- Comment favoriser l'accessibilité aux pratiques sportives pour tous ?
- Quelle place pour les personnes éloignées de l'emploi, en difficulté d'insertion professionnelle dans l'encadrement des services et la production de biens ?

- Quelle prise en compte des règles environnementales ?

Prévoir les ressources de la SCIC. Celles-ci proviennent majoritairement de la vente de ses produits et services .

- Quel modèle économique faut-il définir ?
- Quelle tarification des services ?
- Quelle hybridation des ressources, qu'elles soient publiques (subvention d'intérêt général/offres de marchés publics) ou privées (logiques de consommation / sponsoring) ?

Définir la gouvernance de la structure. Elle doit favoriser l'implication des acteurs et induire son efficience.

- Quelle gouvernance du projet, demain, avec qui ?
- Comment organiser la gestion quotidienne des activités (gérance), sa gouvernance (SA/SARL /SAS), l'expression des associés (collège ou pas) tout en faisant en sorte de garder une organisation fiable et opérationnelle ?
- Définir le contexte juridique et réglementaire des activités poursuivies dans la SCIC. Quels recours aux salariés, aux entrepreneurs et producteurs ?
- L'affiliation aux fédérations sportives, la délivrance de licences sportives, sont-elles compatibles avec le nouveau statut ?
- Quelles obligations en matière de respect des règles de concurrence et de droit des consommateurs ?
- Quels impacts possibles quant aux conventions et agréments en cours ?
- La convention d'occupation précaire des

OUTILS MÉTHODOLOGIQUES

La méthodologie d'un projet de SCIC

installations sportives publiques sera-t-elle bien maintenue ?

Compte tenu de l'objectif de création d'une SCIC impliquant la capacité à organiser un fonctionnement collectif, démocratique et participatif, plaçant l'humain au centre des organisations, la démarche pédagogique consiste à favoriser l'appropriation des problématiques par les acteurs et à initier un mode collaboratif de travail.

Il s'agit plus d'une démarche de formation/action, que d'expertise/préconisations.

Afin d'opérationnaliser la création de la SCIC, nous préconisons d'organiser la démarche autour d'un groupe projet, constitué de personnes directement concernées par le projet.

Compte tenu d'une ambition prospective et collective, il paraît judicieux de désigner un animateur de projet (qui rendra compte de l'avancée des travaux, assurera l'interface avec les accompagnateurs éventuels et les partenaires externes entre deux séances de travail, et mettra en oeuvre les actions de communication externe ou de diagnostic, décidées au cours de la mission (information des adhérents, des usagers, des partenaires...)).

D'autres participants pourront compléter le groupe en fonction des thèmes arrêtés.

Les travaux du groupe seront confortés par les données disponibles du diagnostic territorial, par des avis d'acteurs (dispositifs structurants du territoire), par des apports théoriques et d'expériences de la part des réseaux d'accompagnement.

Des temps de validation des travaux et de communication externe au groupe sont également nécessaires pour rythmer l'avancée des travaux, une telle démarche nécessitant le plus souvent a minima de 8 à 18 mois de construction.



Etape 1**POSITIONNER LE PROJET**

Cette phase permet de déterminer l'état d'avancement de la réflexion et du projet afin d'adapter la méthodologie d'accompagnement ; c'est une phase de recueil des attentes et des ambitions des acteurs concernés. Elle permet l'acquisition d'un vocabulaire commun.

OBJECTIFS

Mobiliser un groupe projet et recueillir leurs avis

Formaliser la lecture des activités sous l'angle socio économique

S'approprier l'outil SCIC

Repérer les freins et facilitateurs au regard du fonctionnement d'une SCIC

Repérer les opportunités du territoire, les attentes des publics

Mobiliser le partenariat en vue du multi sociétariat

CONTENUS

Lister les forces vives internes et arrêter un calendrier de travail qui soit cohérent
Repérer et solliciter des personnes ressources pour accompagner la démarche de projet

Lister les activités et les classifier (économie / social/ mode opératoire)
Identifier leurs possibilités de développement (public/infrastructure/ encadrement)

Donner du sens à l'outil

En connaître les principes de fonctionnement (économie/ gouvernance / utilité sociale)
Préciser des conditions spécifiques d'organisation (place des collectivités publiques / capital et multi sociétariat)

Recueillir des avis d'acteurs, particulièrement des collectivités territoriales et services publics
Prendre connaissance des diagnostics existants (DTA / schéma régional de développement économique/ prise de compétence sport dans les intercommunalités)
Identifier les dispositifs structurants du territoire
Identifier les orientations publiques en matière de sport jeunesse loisirs tourisme éducation.
Identifier des aides à la création d'une SCIC

De quelles compétences et savoir-faire nouveaux a-t-on besoin ? A-t-on besoin de faire des investissements, de quel ordre ?

Formaliser les compétences et savoir-faire nouveaux dont on a besoin.
Evaluer les investissements nécessaires.

➤ Pour plus d'informations, consulter «LA SCIC C'EST - NIVEAU 1»



A l'issue de cette phase de travail, le groupe projet disposera d'une connaissance générale (statut / activités / environnement) pour les travaux de formalisation du projet. Il élaborera un rapport d'étape après avoir renseigné l'auto diagnostic d'opportunité, faisant apparaître les freins et facilitateurs repérés, suggèrera des pistes de réflexion complémentaires, proposera éventuellement de compléter le diagnostic externe.

Nous vous invitons à consulter la
fiche méthodologique

➤ où se former, être accompagné

En cas de transformation d'une association en SCIC il faut également évaluer les freins au changement :

- Quels impacts du statut SCIC sur les activités actuelles ?
- Quelle cohérence avec le projet associatif ?
- Informer tous les acteurs et s'assurer de leur adhésion au projet
- Quels impacts sur les conventionnements en cours ?

Étape 2

PRÉFIGURER LA SCIC

Cette étape va analyser point par point les conditions de mise en oeuvre du projet, partant de l'existant pour en arriver à formuler des recommandations, des typologies de travail concernant les 3 piliers d'une SCIC.

OBJECTIFS

Définir le modèle économique

Définir le multi-sociétariat et la gouvernance

Préciser, formaliser l'utilité sociale du projet
Bâtir l'argumentaire

Analyser le cadre réglementaire des activités

Coopérer avec les collectivités
publiques

Envisager les investissements

Réguler les travaux et faire circuler l'information

CONTENUS

Construction des budgets et du plan comptable analytique
Tableaux d'investissement

Les équilibres en matière de représentation des associés

Préciser les modes opératoires des activités et mettre en exergue l'utilité sociale recherchée

Quels champs économiques (sport/ tourisme/ éducation) ?

Quelle convention collective applicable aux contrats de travail ?

Les interlocuteurs publics : quelles compétences et quelles collaborations ?

Définir les tableaux d'amortissements, les budgets prévisionnels

Formaliser un support de communication.

➔ Pour plus d'informations, consulter «LA SCIC C'EST - NIVEAU 2"»



A l'issue de cette phase de travail, le groupe projet disposera des données lui permettant de formaliser le pré-projet de structuration des activités en SCIC. Il formalise un rapport d'étape intégrant les points restant à travailler, les options de choix restant à définir.

Etape 3**CONDUIRE LE CHANGEMENT**

Cette étape doit tout à la fois permettre d'opérationnaliser le projet en constituant la SCIC mais également prendre en compte les éventuels freins externes et la nécessité d'informer les acteurs et usagers externes au groupe projet.

OBJECTIFS

Formaliser le projet

Formaliser les documents juridiques et administratifs

Restitution des travaux

Préparer les supports de communication

Lancer les activités

CONTENUS

Formaliser un document de communication synthétique sur les motivations

Les statuts
Affiner l'échéancier de création
Rédiger les documents administratifs : souscription au capital / publication officielle et dépôt au greffe du tribunal de commerce

Présentation du projet global et validation formelle de celui-ci après débats
Désigner les membres de la gouvernance (gérant / directeur général / président)

Favoriser l'appréhension du projet par une présentation globale du sens et des ambitions, et une présentation point par point du mode organisationnel choisi
Communication externe

Dès la réception du KBIS, activer le compte bancaire

↗ Pour plus d'informations, consulter «LA SCIC C'EST - NIVEAU 3"»



A l'issue de cette phase de travail, la SCIC sera opérationnelle.

Dans le cadre d'une association se transformant en SCIC, il s'agit de réunir l'assemblée générale extraordinaire pour valider à l'unanimité l'évolution.

**Nous vous invitons à consulter la
fiche méthodologique**

↗ **Transformer une association en SCIC**